

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7222 SÉANCE DU 20 septembre 2021

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
 Tina Durand	 Secrétaire

**ALLOCATION DE LOT À :
JOSEPH OMER DENIS GROS-LOUIS COUTURE
NO BANDE [REDACTED]**

Attendu que monsieur Denis Gros-Louis Couture a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation huronne-wendat ainsi que la totalité de la somme empruntée à la Caisse Desjardins de Wendake, toutes deux enregistrées au registre des terres concernant le lot 2714-114 de la réserve 7A dont les quittances générales et finales ont été données;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** que le lot 2714-114 ([REDACTED]), tout entier de la réserve 7A de Wendake montré au plan d'arpentage CLSR 78229 conservé à Ottawa, soit alloué, conformément à l'article 20(1) de la Loi sur les Indiens, à Joseph Omer Denis Gros-Louis Couture numéro [REDACTED] de la Nation huronne-wendat.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 21 septembre 2021 Résolution adoptée à l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND